

Beauchamp

Journal municipal d'informations

Bimestriel *Juillet / Août* 2017

#18



Rejoignez-nous !



Pour consulter
ce bulletin
flashez ce code

www.ville-beauchamp.fr

Beauchamp, ma ville

VIE MUNICIPALE 04 & 05

- . Vote du compte administratif 2017
- . Du nouveau dans vos démarches

SOCIAL ET SOLIDARITÉ 06

- . Un registre pour les plus fragiles
- . Entretenez votre mémoire

SCOLARITÉ 07



- . Opération prévention à l'école

DOSSIER 08 & 09

- . PLU et patrimoine :
de la balade à la protection

TRIBUNES D'EXPRESSION 10

Ma vie à Beauchamp

RENDEZ-VOUS 11 & 12

EN IMAGES 13

ASSOCIATIONS 14

EN BREF 15

Éditorial

Nos citoyens investis



Chers amis Beauchampois,

Nous sortons d'une séquence électorale dont l'un des faits majeurs est constitué par l'importance de l'abstention. Certains en déduisent un peu vite que les gens ne s'intéressent plus à la vie de la « cité ». Je crois en réalité qu'il n'en est rien.

À Beauchamp, nous avons beaucoup de citoyens qui donnent bénévolement de leur temps pour la collectivité.

Je tiens à remercier ici tous les **bénévoles** qui ont contribué à la bonne tenue **des bureaux de vote**, contribuant ainsi au bon déroulement des différents scrutins.

Je remercie, également, les **personnes volontaires** qui participent à **des groupes de travail** où, en amont du processus de décision des élus, elles réfléchissent, décantent les propositions, évaluent objectivement leurs conséquences en fonction de leur connaissance des problématiques et, ce, sans esprit doctrinaire et sans a priori politique.

Bien sûr, il me faut rappeler le rôle déterminant pour la vie locale des **bénévoles de notre tissu associatif** qui, par leur implication et leur engagement, sont des acteurs majeurs de l'animation de la ville. Sans eux, par exemple, le Beauchamp 'Estival qui se tient au Parc arboré, ne pourrait pas avoir lieu.

Début juillet, la modification du Plan local d'urbanisme (PLU) sera présentée au Conseil municipal. Là aussi, je remercie les **Beauchampois** qui ont **contribué** si activement à la **réflexion** en cherchant, systématiquement, le point d'équilibre entre la protection du patrimoine, qu'il soit végétal ou architectural, et le principe de densification imposé par la loi.

J'attire ici votre attention sur certains agissements malveillants, consistant à mettre à profit la complexité de l'urbanisme pour semer le trouble et faire écho aux rumeurs les plus extravagantes. Aussi, si vous vous interrogez sur tel ou tel sujet, s'il vous plait, n'hésitez surtout pas à nous contacter afin de connaître la véracité des affirmations entendues ou comprendre pourquoi tel ou tel permis de construire a été accepté ou refusé. Nous vous remercions d'avance.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très agréable période estivale.

Pour vous et avec vous

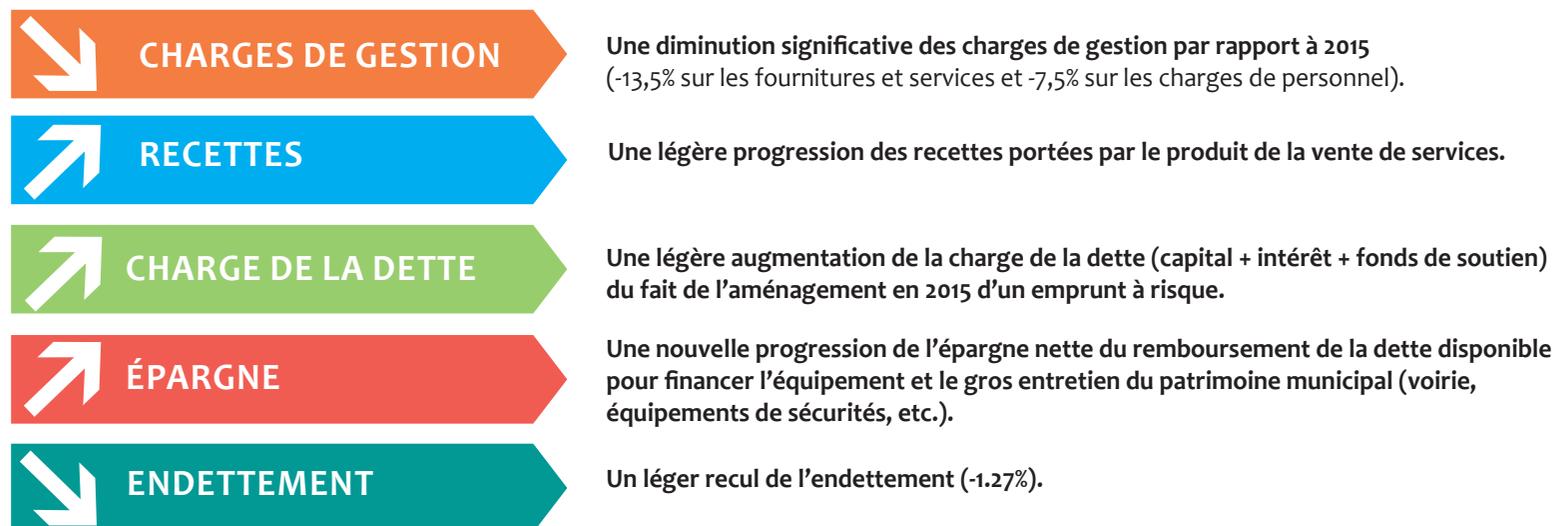
Francine Occis
Maire de Beauchamp

Vie municipale

BUDGET

Vote du compte administratif

Le 1^{er} juin dernier le Conseil municipal a approuvé le compte administratif communal pour l'exercice 2016. Les enseignements essentiels concernent une amélioration significative des principaux indicateurs ci-dessous.



L'ensemble des actions entreprises pour l'assainissement de la situation financière de la commune se traduisent par le redressement du résultat de clôture qui atteint 2 372 715,54€. Il permet par le biais d'une reconstitution de la trésorerie de respecter les obligations en matière de respect des délais de paiement des fournisseurs.

Vos élus sont à votre disposition

Permanence sans rendez-vous

En raison des vacances d'été, le Maire et les membres de son équipe n'assureront pas de permanence en juillet et août.

Réception du maire,
Francine OCCIS :
sur rendez-vous
au 01.30.40.45.29

Réception des adjoints au maire sur rendez-vous :

Isabelle MERLAY,
Aux affaires scolaires et périscolaires, au centre de loisirs et à la restauration scolaire.

Pierre ANDRIEUX,
Aux affaires budgétaires et financières. Délégué à la Communauté d'agglomération.

Véronique AVELINE,
À la petite enfance, à la jeunesse, à la famille et à la Communauté d'agglomération.

Jean-Marc ROUSSEL,
À l'urbanisme, aux travaux, à la voirie et à l'environnement.

Florence HAMMACHE,
Aux sports.

Alain CARREL
À la culture, à l'animation de la ville et aux relations avec les associations.

Patricia BINZENBACH
À l'action sociale, aux solidarités, à l'insertion et aux personnes âgées.

Michel PELAMOURGUES
Au protocole et à la mémoire.

Réception des conseillers délégués sur rendez-vous :

Huguette ROBERT
Déléguée aux affaires scolaires et périscolaires auprès de Mme MERLAY.

Jérôme D'ESTE
Délégué à la sécurité, à la prévention, à la citoyenneté et à la circulation.

Sur le marché
Prochain rendez-vous le 3 septembre sur le marché.

Mme Le Maire et son équipe remercient les bénévoles qui ont participé à l'organisation des élections présidentielles et législatives 2017.

Démarches administratives



DU NOUVEAU
pour mes démarches

Dès le 15 mai
dans le Val-d'Oise

À l'exception des demandes d'échanges de permis étrangers, les usagers n'ont plus à se déplacer en préfecture ou sous-préfecture du Val-d'Oise pour accomplir leurs démarches.

PERMIS DE CONDUIRE

Les demandes de permis de conduire sont à faire à l'adresse suivante : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>.

Pour les rares procédures qui ne sont pas encore disponibles sur internet, les demandes doivent être transmises par courrier directement à la préfecture de Cergy à l'adresse suivante :

Préfecture du Val-d'Oise
CERT Permis de conduire
5 Avenue Bernard Hirsch
95010 Cergy-Pontoise

IMMATRICULATION DES VÉHICULES

Les démarches en ligne pour l'immatriculation des véhicules sont en cours de développement. Dans l'attente de leur disponibilité, les demandes (liste des pièces justificatives sur le site Service-Public.fr) doivent être adressées uniquement par voie postale à la sous-préfecture d'Argenteuil à l'adresse suivante :

Sous-préfecture d'Argenteuil
Bureau des libertés publiques
2 Rue Alfred Labrière
95107 Argenteuil

URBANISME

Ce qu'il faut savoir

Les beaux jours sont souvent synonymes de petits ou grands travaux dans nos habitations. Pour autant, repeindre ses volets, changer son portail ou modifier sa toiture, même à l'identique, nécessitent des démarches auprès du service urbanisme de vos commune. Le point sur les différentes démarches en fonction des travaux envisagés.

LA DÉCLARATION PRÉALABLE

Pour quoi : Pour une modification de façade ou de toiture, un ravalement de façades, une ouverture de fenêtre, une construction de clôture, de piscine, de balcon mais aussi les divisions de terrains ou encore la création d'une extension n'excédant pas 40 m² (sous conditions).

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour quoi : pour une construction neuve, extension ou surélévation d'un bâtiment existant de plus de 40 m² (sous conditions).

LE PERMIS DE DÉMOLIR

Pour quoi : pour toute démolition, partielle ou totale.

LA DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Pour quoi : pour toute occupation du domaine public à savoir l'ensemble des voies, places, jardins de la ville (ex. dépôt d'une benne sur la voirie lors de travaux).

COUPE ET ABATTAGE D'ARBRES

En application de l'arrêté permanent N° 16-463 du 16 décembre 2016, une demande par lettre recommandée ou par imprimé CERFA n°13404*05 doit être adressée en Mairie pour obtenir une autorisation.

À SAVOIR : si vous entreprenez des travaux chez vous, veillez à respecter les horaires définis dans le cadre d'un arrêté préfectoral :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Renseignements et informations : Centre Technique Municipal
24, avenue Denis Papin - Tel. 01.34.18.39.50 / Fax : 01.34.18.39.69
Urbanisme : 01.34.18.39.50
Courriel : urbanisme@ville-beauchamp.fr

Social & Solidarité

PLAN CANICULE

Un registre pour les plus fragiles



Chaque année, dans le cadre du Plan National Canicule, un recensement des personnes fragiles est mis en place par votre commune.

Afin de vous accompagner dans les périodes à risques causées par la hausse de la température, nous vous recommandons de vous inscrire du 1^{er} juin au 31 août sur un registre nominatif prévu à cet effet.

Peuvent figurer sur ce registre trois catégories de personnes :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes reconnues handicapées.

Pour vous-même ou l'un de vos proches, après vous être assuré(e) de son accord, vous pouvez contribuer à ce geste de prévention et de solidarité citoyenne en déposant la demande d'inscription (à retirer en

mairie, au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)) ou à télécharger sur le site de la ville ville-beauchamp.fr.

Les personnes déjà inscrites en 2016 n'ont pas à se réinscrire cette année mais elles peuvent annuler ou modifier leur inscription (changement d'adresse, de coordonnées téléphoniques, personnes à contacter, etc.).

Votre inscription au registre Plan Canicule 2017 sera prise en compte dès réception de votre demande. Un courrier (accusé de réception) vous sera remis par le CCAS. Cette inscription n'est pas obligatoire (vous pourrez à tout moment sortir du dispositif sur simple demande) et reste confidentielle conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



CCAS – Espace Jules César - 128 bis Chaussée Jules César - 95250 BEAUCHAMP

Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 01.30.40.57.87.

Courriel : ccas@ville-beauchamp.fr

Entretenez votre mémoire !

Vous êtes Beauchampois(e), vous avez 70 ans et plus, et vous souhaitez entretenir votre mémoire, la stimuler, la développer. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Beauchamp vous propose de participer aux ateliers mémoire animés par Monsieur DEKANY, ergothérapeute. **Début des cours le 5 septembre** sur deux lieux à votre choix :

❶ **Espace Jules César** – 128 bis, Chaussée Jules César - les mardis de 11 h à 12 h.

Les inscriptions se feront à l'espace Jules César, le 06 juillet, de 10 h à 12 h, et le 07 août, de 10 h à 12 h, auprès Mme MARCHAL Marie. Attention, le nombre de places est limité à 15 participants.

❷ **Foyer Eugène Robin** – 60, avenue Anatole France - les mardis de 17 h à 18 h.

L'inscription se fera au Foyer Eugène Robin, le 17 juillet, de 10 h à 12 h, auprès de Mme MARCHAL Marie. Attention, le nombre de places est limité à 15 participants.

Tarifs annuels :

- 85 € pour les personnes imposées
 - 51 € pour les personnes non imposées
- (Paiement exclusivement par chèque)

Une pièce d'identité, un justificatif de domicile et votre avis d'imposition vous seront demandés le jour de votre inscription. **Les personnes n'ayant jamais participé seront prioritaires.** Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer aux dates proposées ou pour tout renseignement, contactez Mme Marie MARCHAL - CCAS au 01.30.40.45.24 ou par courriel : ccas@ville-beauchamp.fr.



SÉCURITÉ

Une semaine de prévention



École Paul Bert le 19 mai. Remise des permis piétons en présence de Mme Le Maire, le Major de Police Philippe Cuvelliez et les enseignants.

Du 15 au 19 mai, une semaine de la prévention a été organisée dans les écoles élémentaires dans le cadre d'un Atelier de travail PEDT présidé par Isabelle Merlay, adjointe au maire en charge des affaires scolaires, et rassemblant les directeurs des écoles primaires, les représentants des fédérations de parents d'élèves BEE et FCPE ainsi que les services municipaux de la police, des sports et de la vie scolaire.

Cette action, réalisée en partenariat avec la Prévention Routière et la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP 95 - Police Nationale), a permis à quatre classes de CE2 des écoles Paul Bert et Pasteur de participer au **Projet vélo** proposé par le Service des sports et la Police, aux CM de passer l'**Attestation de Première Éducation à la Route (Aper)** dispensée par la Prévention Routière, aux classes de CE2 de valider leur **Permis piéton** délivré par la DDSP 95 et enfin aux classes de CP et CE1 de réaliser un **parcours de découverte** dans la ville.

EN ROUTE POUR LE CENTRE OMNISPORTS !



Ateliers d'habileté au centre omnisports de Beauchamp

Casques rivés sur la tête, gilets de sécurité endossés, les enfants se sont déplacés en vélo entre leur école et le centre omnisports sous la surveillance de la police municipale, des enseignants et du personnel du service des sports.

Arrivés au centre omnisports, les enfants se sont exercés à travailler sur des ateliers d'habileté motrice et sur un parcours de circulation jalonné de panneaux. Gageons sur un prolongement de ce projet et une prise de conscience lorsque les enfants circuleront librement sur la voie publique. Une attestation de réussite a été remise à chaque enfant par les élus avec en point d'orgue : l'obligation de porter un casque jusqu'à 12 ans. Bien entendu, il est fortement conseillé de le conserver après... Pour la prochaine édition, il est envisagé de faire valider ce projet par la police nationale sous forme d'un permis vélo.

Dans les écoles

Maternelles

Portes ouvertes aux familles



Malgré les contraintes de sécurité, les écoles s'adaptent afin que les familles puissent découvrir les activités de leurs enfants.

École La Chesnaie

Au cours de l'année, c'est au petit matin, que les parents, sur invitation, ont découvert les travaux de leurs enfants au travers d'un parcours à thème culturel. Le 9 juin, pour clôturer l'année, avait lieu la traditionnelle kermesse rythmée par les danses des enfants.

École Anatole France

Le mardi 13 juin, c'est l'école Anatole France qui a emboîté le pas pour ses portes ouvertes, un moment d'échange privilégié entre les parents et l'équipe pédagogique. Chacun pouvait y découvrir la progression de son enfant et prendre le temps de discuter avec l'enseignant.

École Les Marronniers

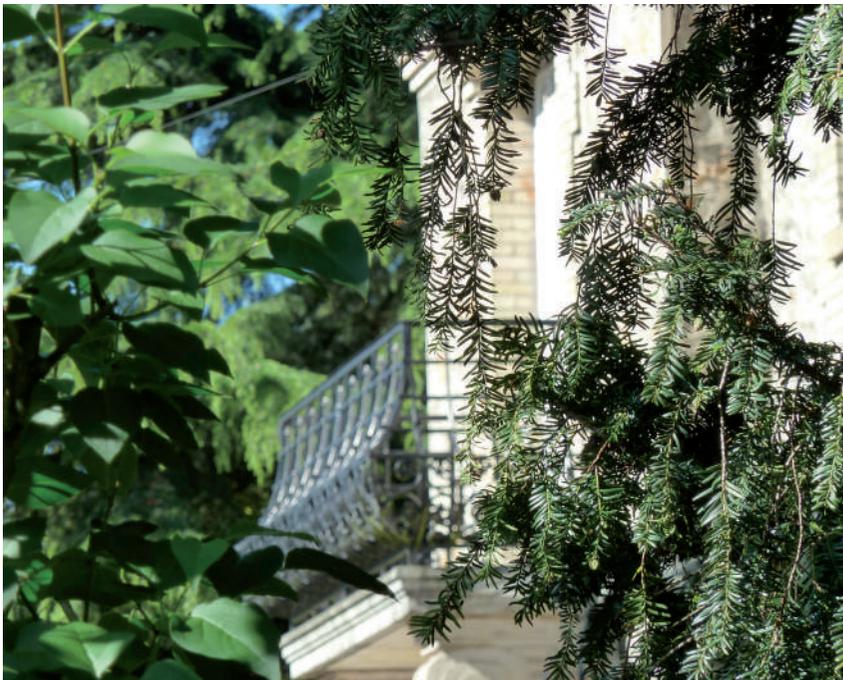
À l'issue des ateliers « jeux de société », organisés le vendredi 19 mai sur le temps scolaire, l'école des Marronniers a ouvert ses portes pour une soirée jeu organisée avec les parents dans les salles communes aménagées avec des « îlots de jeux ». La journée s'est achevée par un lâcher de ballons suivi d'un repas partagé entre parents, enfants et enseignants.

Ces actions permettent d'instaurer et de renforcer les relations écoles – familles et contribuent au « bien vivre ensemble » pour les enfants.

DOSSIER

PLU ET PATRIMOINE

De la balade à la protection



Dans notre précédent numéro du Beauchamp Infos, la municipalité conviait les Beauchampoises à une balade urbaine. Objectif : réunir des habitants pour se saisir de la question de ce qui fait le patrimoine à Beauchamp, dans la perspective du renforcement des moyens de sa protection.



Côté architectural, il s'agit de dresser un inventaire du patrimoine avec l'ensemble des éléments remarquables.

En ce samedi matin, accompagnés du cabinet en urbanisme Ledez-Legendre, ils étaient une trentaine d'habitants venus s'atteler à cette délicate question qu'est la protection du patrimoine. Pour se faire, après une petite présentation des outils, les Beauchampoises se sont répartis en petits groupes pour aller sur quelques îlots le débusquer et surtout le caractériser.

Cette première démarche a permis de poser les jalons des travaux de recensement conduits par le cabinet. Ce dernier a procédé à un inventaire selon les deux principaux axes que sont d'une part le patrimoine végétal et d'autre part le patrimoine architectural.

Inventorier le patrimoine végétal

En ce qui concerne le patrimoine végétal, cela consiste à inventorier et à analyser, à partir de l'espace public, la présence de sujets remarquables, isolés, en alignement ou constitués en bosquets tout en tenant compte des essences et du rôle dans la construction de la « signature verte » propre à la commune de Beauchamp. Chaque élément du patrimoine fera ensuite l'objet d'une fiche descriptive qui servira à son identification et à sa protection.

Selon Pascale d'Anfray Legendre, Beauchamp se caractérise par l'importance considérable des différents sujets dans le patrimoine privé en regard d'un patrimoine végétal relativement modeste sur le domaine public.

Identifier les critères architecturaux

Sur le plan architectural, il s'agit d'identifier les maisons et de les qualifier en fonction de critères architecturaux, paysagers, historiques ou culturels mais aussi en fonction du contexte avec la prise en compte d'éléments comme le portail, la clôture ou la présence de végétal d'intérêt dans le jardin.

Pour la bonne réalisation de cet exercice le maître mot a donc été de se départir de la question esthétique pour privilégier une démarche analytique aidé en cela par le concours du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-d'Oise qui avait déjà produit un important travail sur l'histoire urbaine de Beauchamp. Cet exercice a permis d'identifier des meulrières du début du siècle dernier mais aussi des maisons des années 50 remarquées pour leur qualité. Chacune des maisons répertoriées a, en fonction de son intérêt, été ensuite classée dans la catégorie « patrimoine majeur » ou « patrimoine ordinaire ».

Et après l'inventaire ?

Le comité de pilotage qui suit ce projet, composé d'élus et de membres du comité de développement urbain (CDU), a validé l'inventaire de ce patrimoine végétal et architectural et proposé les moyens de sa protection.

Cette proposition sera soumise au Conseil municipal du 6 juillet qui arrêtera les termes de la modification du plan local d'urbanisme (PLU) qui en découle. Il s'en suivra une phase d'enquête publique et de consultation des personnes publiques associées, avant une nouvelle présentation devant le Conseil municipal pour un arrêt définitif de la modification des règles qui régissent le PLU.

LE PATRIMOINE VÉGÉTAL EN CHIFFRES

- 158 arbres remarquables
- 632 arbres d'alignement
- 77 arbres isolés
- 22 730 m² de surfaces de bosquets

DOSSIER

Exemple de patrimoine végétal



27, avenue Anatole France
 Ref. cadastrale : AE0532
 Essence(s) : cèdre
 Port/ forme : libre
 Taille du houppier : 12 m.
 Espace privé

Exemple de cartographie



Légende

Arbre remarquable

- Cèdre
- Chêne
- Tilleul
- Marronnier
- Pin
- Platane
- Autre

Alignement d'arbres

- Marronnier
- Tilleul
- Erable
- Platane
- Chêne d'Amérique
- Aulne

Sujet isolé

- Erable
- Pin
- Cèdre
- Chêne
- Marronnier
- Tilleul
- Cerisier
- Platane
- Autre
- Bouquet d'arbres

Exemple de fiche patrimoine majeur

La Joliette Élément du patrimoine majeur n°X Parcelle AK XXXX

Qualité urbaine : *
 Qualité architecturale : ***
 Qualité paysagère et écologique : ***



- **Date de construction :**
première moitié du XXe siècle
- **Nom de l'architecte :** non renseigné
Participe au linéaire urbain
En retrait d'alignement
Terrain d'une grande profondeur, environ 2300 m2, deux chênes remarquables et un alignement de tilleuls a l'avant de la construction
- **Gabarit et composition**
Plan rectangulaire avec tourelle accolée
Nombre d'étages : RDC + 1 étage + 1 étage sous comble; sous-sol semi-enterré
Porte d'entrée accessible par un perron
- **Façade et décor :**
Meulière
Chaînage d'angle et encadrements
Volets métalliques repliables
Garde-corps en fer forgé
Marquise en ferronnerie recouverte de verre
- **Toiture**
Toiture à forte pente
Débord de toiture
Ardoises
Aisseliers
Lucarnes à capucines
Souches de cheminée en briques et épi de faîtage en zinc
- **Clôture**
Clôture composée d'un mur bahut en meulière surmonté d'un chaperon en briques et d'une grille



Tribunes d'expression

Groupes du Conseil municipal

Beauchamp à Votre Image

Finances communales

Cela se confirme ... **Notre travail du quotidien porte ses fruits...**

Le **compte administratif 2016**, arrêté dans le cadre du dernier Conseil municipal, vient opportunément donner corps à ce propos en affichant un redressement des principaux indicateurs de gestion.

Ainsi, l'épargne de gestion évolue de 17% (584 000 €), essentiellement du fait de la réduction des dépenses de gestion (dépenses courantes).

L'épargne nette, servant à financer les investissements, évolue à 26% (334 000 €) par rapport à 2015.

Ces évolutions entraînent une augmentation du résultat de clôture 2016, améliorant ainsi le niveau de trésorerie. Nous pouvons, maintenant, honorer nos factures sans retard et, ainsi, nous ne mettons plus en difficultés nos fournisseurs.

Sécurité publique

Nous avons voté une convention avec la communauté d'agglomération Val Parisis de mise à disposition d'agents de **police municipale mutualisée** pour l'organisation d'une **brigade de nuit**.

En effet, la recherche d'une **action publique plus performante et plus efficiente**, mais également **l'exigence de réduire les dépenses publiques**, conduit au développement de la mise en commun des moyens et des personnels, notamment entre une communauté d'agglomération et ses communes membres. Le secteur de la sécurité n'étant pas exclu de la mutualisation, la création d'une police municipale mutualisée permet aux communes disposant d'une police municipale, d'améliorer la qualité du service public rendu à la population.

Cette brigade de nuit devrait être opérationnelle à la rentrée.

Cette brigade mutualisée viendra, en complément des effectifs de police municipale, renforcer notre système local de sécurité. Le futur système de vidéo protection viendra progressivement compléter le dispositif sur l'ensemble du territoire du Val Parisis.

Culture

Pour des raisons similaires, la ville de Beauchamp se propose de **transférer la bibliothèque Joseph Kessel** à la Communauté d'Agglomération Val Parisis pour y intégrer son réseau de lecture publique, le 1^{er} janvier 2018. Cette décision permettra au Beauchampoïse de bénéficier plus largement de la dynamique intercommunale et de faciliter l'accès au très varié et très conséquent fonds documentaire.

Nous vous souhaitons de profiter au mieux de l'été.



Pour vous et avec vous.

Les élus de Beauchamp à Votre Image vous invitent à les retrouver sur : www.beauchampavotreimage.fr

Beauchamp Renouveau

Le Budget Primitif 2017 a été présenté par la majorité lors du Conseil Municipal du 30 mars 2017. Nous vous indiquons ci-après les raisons de notre vote « **Contre** ».

Depuis le début du mandat, nous regrettons de nombreux choix brutaux de réduction de coûts qui se ressentent aujourd'hui fortement sur le service rendu à nos concitoyens : un management du personnel ayant certes contribué à la baisse de la masse salariale, mais au prix d'un turnover et d'un désengagement importants dans le personnel ; de nombreuses fermetures ou réductions de services (aide aux devoirs, séjours, accueil de loisir des Marronniers pour les 6-12 ans, etc.) ; des baisses de subventions aux associations, aux classes transplantées, ...

Nous regrettons toujours la renégociation de l'emprunt Franc Suisse sans faire appel à des experts extérieurs afin d'obtenir des conditions plus favorables.

Aujourd'hui, la capacité d'autofinancement dérogée ne nous paraît pas utilisée à bon escient. A titre d'exemple, comme nous l'avons déjà exprimé en conseil municipal le 23 février, nous ne pensons pas que la réfection de la piste d'athlétisme est un investissement prioritaire, nous n'avons toujours pas de visibilité sur un plan pluri-annuel des travaux de voirie, nous ne voyons pas l'intérêt qu'il y a à enfouir les réseaux proportionnellement à ce que cela coûte, etc....

La réunion publique du 25 avril 2017 consacrée au bilan des finances ne nous a pas permis de pouvoir dialoguer avec la majorité. Une nouvelle fois, nous avons assisté à de grands monologues et à un déni de démocratie. Suite à cette réunion, en commission de finances, Mme Occis a refusé de nous donner les différents tableaux présentés au public. Quelle transparence !

Modification du PLU

Lors de la commission des travaux du 16 mai, Mme Occis a informé que la Société **KDI**, située au 265 ter Chaussée Jules César **sur une superficie de 4 hectares**, quitterait la commune en janvier 2018. Afin de disposer de ce foncier, Mme Occis propose de transformer ce terrain en zone UI en zone UA ou autres. Un projet de logements a été évoqué sans avoir aucune précision. De nombreuses questions se posent : la diminution de la Zone UI alors que les entreprises sont le dynamisme de notre territoire, l'apport d'une nouvelle population, sans avoir anticipé la construction d'équipements... Nous sommes très inquiets.



Françoise Nordmann, Frédéric Jenny, Carla Pires, Nicolas Manac'h, Solange Barroca.
www.beauchamprenouveau.fr
contact@beauchamprenouveau.fr

Alternative Citoyenne pour Beauchamp

Un Plan Local d'Urbanisme mal mené

Lors du Conseil municipal du 1^{er} juin la majorité a fait voter l'annulation de la révision du PLU mise en place lors du Conseil du 15 décembre 2016 et **destinée enfin à protéger le patrimoine bâti et végétal de Beauchamp**.

Le motif invoqué ? Avec le peu d'éléments qui nous ont été fournis, nous comprenons que la société KDI (265^{ter} Chaussée Jules César), dans l'impossibilité d'accroître ses infrastructures sur Beauchamp pour rapatrier ses activités actuellement sur la Courneuve, va cesser son activité fin 2018. Elle a demandé à la municipalité de requalifier le terrain **industriel** sur lequel elle est implantée en terrain à bâtir et la majorité se déclare favorable à cette demande. **Nous avons alerté les élus que cette modification pourrait permettre au propriétaire de réaliser une confortable plus-value !** La majorité n'y trouve qu'une opportunité pour lui permettre d'atteindre l'objectif de la loi SRU en matière de logements locatifs sociaux. Nous n'avons pas souhaité approuver cette annulation d'autant que le peu d'éléments communiqués suscitent de nombreuses interrogations, par exemple :

- Le devenir de la zone d'activité économique et de l'emploi de notre ville,

- Le montage financier de cette éventuelle opération,

- la pertinence de créer de nouveaux logements en périphérie alors que rien n'est engagé pour la mise en œuvre de la requalification du centre-ville. Il y a urgence à faire aboutir au plus tôt la démarche engagée en décembre dernier sur le patrimoine bâti et végétal pour **stopper net la défiguration de notre cadre de vie**. Nous avons exprimé le souhait qu'elle soit maintenue et dissociée d'une éventuelle modification de zonage qui nécessite une plus longue analyse et un travail préalable.

Nous serons vigilants sur la suite donnée à cette modification et **souhaitons qu'une large concertation soit menée avec la population**, contrairement aux intentions affichées par Mme le Maire de ne pas organiser de réunion publique.

Une transparence toute relative

Tout comme les habitants, les élus ont découvert lors de la réunion publique sur les finances du mardi 25 avril, les chiffres issus des comptes de l'exercice 2016. Cette présentation qui a accueilli quelques dizaines de Beauchampoïses aurait gagné en pertinence d'avoir été travaillée préalablement avec les conseillers municipaux. Ce n'est pas la volonté exprimée par Mme le Maire et son adjoint aux finances. De plus, la transmission à posteriori des diapositives présentées ce jour-là au public nous a été refusée par ces derniers. Une attitude déplorable mais ô combien révélatrice de l'état d'esprit de la majorité.



Patrick PLANCHE, Christelle TAKACS, Pascal SEIGNÉ
vos conseillers municipaux
Alternative Citoyenne pour Beauchamp
www.alternative-beauchamp.fr
Facebook / Twitter / 09 72 11 93 38



Rendez-vous

BEAUCHAMP'ESTIVAL - DU 8 AU 21 JUILLET

Cet été, des activités sportives, culturelles, intergénérationnelles et gratuites ont lieu au parc arboré du 10 au 21 juillet. Des animations sont prévues pour tous les âges !

Journée d'ouverture le samedi 8 juillet de 14h à 19h : activités, structure gonflable, petit train touristique et bien d'autres surprises !

Retrouvez le programme sur www.ville-beauchamp.fr ou sur [Facebook.com/VilledeBeauchamp/](https://www.facebook.com/VilledeBeauchamp/) et dans les différentes structures de la commune. Infos et renseignements au 01.30.40.57.87.

À l'École Municipale de Musique

Parcours découverte

NOUVEAU

A partir de 6^{1/2} ans

Renseignements : Tél : 01.34.18.33.58

À partir de la rentrée 2017, l'école municipale de musique propose un tout nouveau parcours pour les enfants à partir de 6 ans et demi : "Le Parcours Découverte".

Il s'agit avant tout de commencer à installer les bases essentielles de la musique à travers la pratique hebdomadaire de nombreux instruments mais aussi d'une chorale.

Ce parcours allie la découverte du rythme, de l'écoute mais aussi de la pratique sans pour autant être attaché à un instrument en particulier.

Afin de permettre à tous de commencer la musique, les enfants dont les parents travaillent pourront être pris en charge à la fin de l'école, à 15h45. Le trajet se fera à pied jusqu'à l'école de musique où les enfants goûteront.

Pour plus d'informations, contactez l'école municipale de musique par téléphone au 01.34.18.33.58. ou par courriel à emm@ville-beauchamp.fr



L'ACTU DU POINT INFO JEUNESSE

BABY-SITTING DATING SAMEDI 3 SEPTEMBRE

À chaque rentrée, de nombreux parents sont à la recherche de baby-sitter tandis que de nombreux jeunes cherchent un job.

Le PIJ proposera une rencontre baby-sitter / parents le **samedi 23 septembre, de 10h à 13h, à la salle Anatole France.**

Parents et jeunes venez vous inscrire au PIJ ! Infos et renseignements au 01.30.40.57.87.

SOS RENTRÉE MERCREDI 13 SEPTEMBRE

Pas de place au collège, au lycée, en fac ? Orientation non choisie ? Pensez à "SOS rentrée" et rendez-vous au Point Information Jeunesse le **mercredi 13 septembre, de 14h à 18h.**

En partenariat avec le Centre d'Information et d'Orientation et la Mission locale, le PIJ accompagne les bacheliers sans affectation à la rentrée ou les jeunes sortis du circuit scolaire. Toute l'année, le PIJ accueille et informe gratuitement les jeunes de 11 à 30 ans dans ses locaux.

N'hésitez pas à venir vous renseigner.

FERMETURE ESTIVALE

Le PIJ sera fermé du **31 juillet au 20 août** inclus.

Rendez-vous

22^e Fête des vendanges Pensez à vous inscrire !



Vignerons, vendeurs de produits du terroir ou artisans, les inscriptions sont ouvertes pour la 22^{ème} Fête des Vendanges de Beauchamp qui aura lieu le samedi 7 octobre, de 10 heures à 18 heures, place du Marché à Beauchamp.

Fête des vendanges 2016.

Pour obtenir un bulletin d'inscription, il suffit de contacter le service Animation Ville de Beauchamp par téléphone 01.30.40.45.16. ou par courriel à animationville@ville-beauchamp.fr



Fête nationale

Rendez-vous le 13 juillet au stade municipal pour la traditionnelle Fête Nationale. Au programme : distribution de bracelets lumineux à 22h30 suivie d'un spectacle pyrotechnique à 23 heures.

Thé dansant 17 septembre

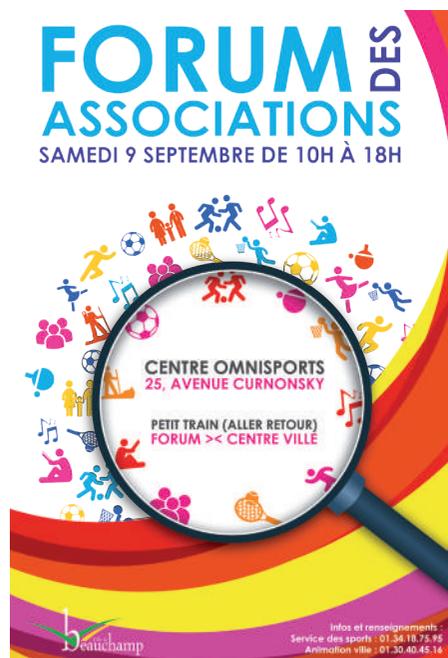
Le prochain thé dansant se déroulera le **dimanche 17 septembre** de 14h à 18h à la salle des Fêtes.

L'animation sera assurée par Monsieur et Madame DELBANO de la Joyeuse Guinguette.

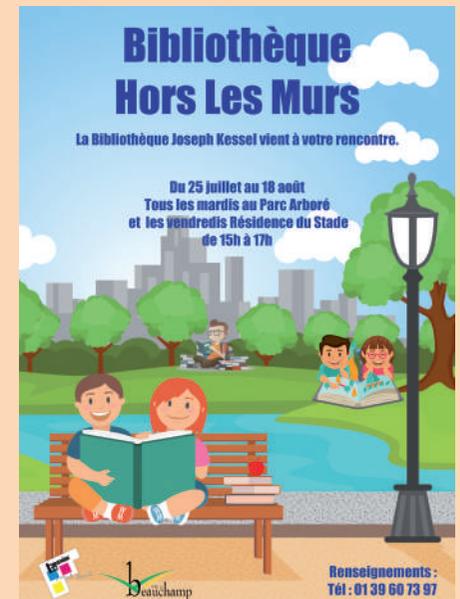
Tarif : 10,00 €

Information et réservation Service Animation Ville Beauchamp
25 avenue de Curnonsky,
Tel. 01 30 40 45 16.

9 septembre Forum des associations



CET ÉTÉ, LA BIBLIOTHÈQUE EST (À NOUVEAU) DANS LA RUE



Du 8 juillet au 18 août, la Bibliothèque Joseph Kessel descend dans la rue pour aller à votre rencontre. Chaque semaine, les bibliothécaires viendront s'installer sur un coin de pelouse au parc arboré et à la résidence du Stade pour offrir aux enfants, aux jeunes et aux moins jeunes des temps de jeux et de lecture.

La Bibliothèque sera présente au parc arboré dans le cadre de Beauchamp Estival le samedi 8 (la bibliothèque sera donc fermée), les mardis 11 et 18 et le vendredi 21 juillet.

À partir du 25 juillet, elle sera au parc tous les mardis (excepté le 15 août, férié) et à la résidence du Stade tous les vendredis de 15h à 17h et, ce, jusqu'au 18 août inclus.



HORAIRES D'ÉTÉ

Du 10 juillet au 21 août inclus, la Bibliothèque sera fermée les mardis et vendredis. Les jours et horaires pour les autres jours sont inchangés.

- Mercredi : 10 h – 12h30 et 14h – 18h30
- Jeudi : 10h – 12h
- Samedi : 10h – 12h30 et 14h – 18h

Pendant la période estivale, le nombre de documents pouvant être empruntés est porté à 20. La bibliothèque reprendra ses jours d'ouverture habituels à compter du mardi 22 août.

En images



MANGACHAMP

Les amateurs de mangas avaient rendez-vous les 20 et 21 mai à la salle des Fêtes de Beauchamp pour la 11^e édition du Mangachamp.



SALON DES LOISIRS CRÉATIFS

Les 13 et 14 mai, le Salon des loisirs créatifs a réuni Beauchamp Loisirs et Culture, l'Amicale Laïque de Beauchamp, Beauchamp Accueil et des créateurs Beauchampois.



FÊTE DES VOISINS

À l'occasion de la Fête des Voisins, les bénévoles de 22 sites se sont investis, cette année encore, avec le soutien de la municipalité, pour fêter cet événement devenu incontournable à Beauchamp.

Merci aux Beauchampois qui ont transmis leurs photos.



CHANTONS ENSEMBLE

Concert des écoles élémentaires « Chantons Ensemble ».



EXPO KAMISHIBAI

Les enfants du centre de loisirs ont fabriqué trois kamishibai et les ont mis en scène. Ceux-ci ont été inaugurés puis exposés à la bibliothèque.



JOURNÉE DES SENIORS

Comme chaque année, le Centre communal d'action social a organisé une journée dédiée à nos Aînés. Cette année, direction Le Cabaret des enfants terribles !

Associations

AMICALE LAÏQUE DE BEAUCHAMP (ALB) LES GRANDS MOMENTS



Après une excellente année sportive et culturelle, la saison 2016-2017 s'est achevée. Nous remercions vivement toute l'équipe d'animation, les bénévoles ainsi que toutes les personnes qui ont participé aux différentes activités.

- Culturelles : atelier artistique, langues, musiques, encadrement.
- Sportives : yoga, gymnastique, marche nordique, danses.
- Stages : sophrologie, Qi gong, Yi Jing, stretching énergétique.

Le + : les portes ouvertes au mois de juin avec accès libre pour la pratique de toutes les activités physiques (hormis le yoga).

Les grands moments festifs : gala de danse, fête de Noël du bébé gym, carnaval, participation au Salon des Loisirs créatifs (photo ci-contre).

Les ateliers du Salon des Loisirs créatifs

Lors du Salon, les ateliers gratuits ont été très appréciés avec une forte participation pour l'atelier d'origami, de confections de mobiles et petites Mains Vertes. Un grand merci aux bénévoles et aux animatrices qui ont contribué au succès de ces ateliers.

Bonnes vacances à tous, et d'ores et déjà nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures...

■ **Lundi 4 septembre** : de 10h à 12h au bureau, 12 rond point de la chasse
 ■ Rendez-vous incontournable : le **Forum le 9 septembre** au centre omnisports

■ **Reprise des activités dès le lundi 11 septembre**
 Cours d'essai possible avec une pré inscription.

Courriel : alb_6@aliceadsl.fr

Tel. 01.39.95.24.47.

Site : www.albeauchamp.fr ou sur le Facebook de l'ALB.



20 ANS DE JUMELAGE

entre Beauchamp et Altenstadt en Allemagne

À cette occasion nous vous proposons un week-end à Altenstadt. **Départ en car prévu le vendredi matin 29 septembre avec un retour le dimanche 1^{er} octobre au soir.**

Vous serez logés dans des familles d'accueil.

Participation au voyage : 70 € par personne

Pour tous renseignements, veuillez contacter Mme Martine PARISOT au 06.88.47.45.62

BEL AUTOMNE

RDV LE 6 SEPTEMBRE

Le club BEL AUTOMNE fermera le **jeudi 29 juin** et nous aurons le plaisir de nous retrouver le **mercredi 6 septembre**, pour une nouvelle année remplie de nombreux moments à partager, dans la joie et la convivialité. Pour les inconditionnels des jeux, Raymonde vous accueillera au Foyer Eugène Robin, 60 avenue Anatole France, les mercredis et jeudis de 15h30 à 18h30. *Nous vous souhaitons un excellent été !*

LIRE ET FAIRE LIRE

APPEL À BÉNÉVOLES

En accord avec des enseignants, des retraités bénévoles offrent aux enfants quelques heures de leur temps libre pour leur transmettre le goût de la lecture. Ils lisent des histoires à des groupes de 5 ou 6 enfants des classes maternelles et élémentaires, partageant avec eux des petits moments de bonheur. *Si vous souhaitez davantage d'informations, venez nous rencontrer au Forum des Associations, ou téléphonez au 01.39.60.64.74. Site : www.lireetfairelire.org*

BEAUCHAMP LOISIRS ET CULTURE (BLC) AU PROGRAMME CET ÉTÉ

STAGES

■ PEINTURE ACRYLIQUE (adultes)

Tous niveaux - 17, 18 et 19 juillet

De 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h dans les locaux de BLC.

Tarifs pour les 3 jours :

Adhérent : 77 € - Non adhérent : 84,70 €.

■ DESSIN - PEINTURE (enfants 6 à 11 ans)

24, 25 et 26 juillet

De 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 dans les locaux de BLC.

Tarif pour les 3 jours : 84 €.

Possibilité de déjeuner sur place en apportant son repas

RALLYE TOURISTIQUE AUTOMOBILE

Inscription du 1^{er} juillet jusqu'au 15 septembre

Dimanche 17 septembre 2017

Bulletin d'inscription et le règlement téléchargeable sur le site internet et disponible au bureau aux heures d'ouverture.

Tarifs : 20 € par équipage, si au moins un adhérent, ou 22 € par équipage, si non adhérent - Places limitées.

GYM D'ÉTÉ pour garder la forme

Salle de BLC de 20h00 à 21h30

1^{er} session : 3, 6, 10 et 12 juillet

Tarifs : 32 € adhérent - 34 € non adhérent

2^{ème} session : 19 et 26 juillet

Tarifs : 16 € adhérent - 17 € non adhérent

Date limite d'inscription : une semaine avant la session - Places limitées.

Les stages ne peuvent ouvrir qu'en fonction d'un minimum d'inscriptions.

Inscriptions au bureau du mardi au vendredi de 15h à 18h45 et le samedi de 10h à 11h45

Adresse : 8 avenue de l'Égalité.

Tel. 01.39.60.49.61.

Courriel : assos.blc@free.fr

Site : <http://assos.blc.over-blog.com/>

Facebook : www.facebook.com/associationblc/

Agenda

À partir du 6 juillet

Inscriptions

Ateliers mémoire

☎ 01.30.40.45.24

8 juillet - 21 juillet

Beauchamp'Estival

Parc arboré

☎ 01.30.40.57.87

8 juillet - 18 août

Bibliothèque hors les murs

De 15h à 17h

Parc arboré les mardis,

Résidence du stade les vendredis

☎ 01.39.60.73.97

13 juillet

Fête Nationale

22h30 : distribution

des bracelets lumineux

23h : feu d'artifice

Stade municipal

10 au 12 juillet

Stage sportif 6/12 ans

De 9h30 à 12h et 13h30 à 16h

☎ 01.34.18.75.95

24 au 26 juillet

Stage sportif 6/12 ans

De 9h30 à 12h et 13h30 à 16h

☎ 01.34.18.75.95

28 août

Commémoration

Libération de Beauchamp

19h - Monument aux morts

9 septembre

Forum des Associations

Centre Omnisports

De 10h à 18h

☎ 01.34.18.75.95

GÉRARD VASSEUR NOUS A QUITTÉS

Arrivé en 1990 à Beauchamp, Gérard Vasseur s'est aussitôt investi dans le bénévolat. Il n'est alors pas encore licencié mais il accompagne son fils sur les courses de marche athlétique. En 1994, il devient responsable des courses sur route de l' Athletic Club de Beauchamp (ACB).

En 2011, il intègre le bureau de l'association en qualité de trésorier. C'est en 2002 que Gérard Vasseur prend sa première licence compétition. Il participe alors aux courses régionales et au marathon de Paris. En 2008, il est désigné président de l'ACB. Au cours de sa présidence, il mènera à bien plusieurs actions importantes parmi lesquelles : la création des foulées de Beauchamp en 2010, les 6 heures de Beauchamp en 2011 et créera en 2013 la nouvelle section de Marche nordique.



Gérard Vasseur.



« Le peintre distrait » de PUCE

DISPARITION DE L'ARTISTE BEAUCHAMPOISE PUCE

Nicole Schneider, plus connue sous le nom d'artiste « Puce », est née le 26 mars 1926 à Luzarches de père français et de mère russe. Son mariage avec le peintre Christian Schneider va bouleverser sa vie et l'orienter vers un art qu'elle apprécie mais dont elle ignore tout.

Autodidacte, elle se découvre une passion et s'y consacre totalement à partir de 1977. Son œuvre de peintre naïf fait l'objet de nombreuses expositions dans le monde entier. « Dans ses tableaux empreints de fraîcheur et de poésie brille un humour attendrissant. Toute chose a son importance : l'artiste a pris soin de charger d'émotion le moindre sujet. Une véritable sérénité poétique et candide naît de ces compositions où la tendresse des formes répond aux modulations d'une palette magique. Un pur enchantement ! »

En bref

ÉTAT-CIVIL

Ils sont arrivés

Avril

Emie VINCENT

Eliada UFUA

Mélina BARRAUD

Michel FOUDA BOUMAH

Mai

Liliane SEDDIKI

Eden SAIEM

Nina JOLY

Alice JOLY

Reem MENIAI

Raphaël EGLOFF

Ils nous ont quittés

Avril

Guy MARCHAIS (84 ans)

Huguette GARE (78 ans)

Lilyane CHATON DE LA TOUCHE (78 ans)

Victor CLÈRE (86 ans)

Mahmoud DECHACHE (68 ans)

Gilles BOUDARD (70 ans)

Emmanuel DOUARD (86 ans)

Antonia HERRERO (73 ans)

Patrick VERCAMER (64 ans)

Mai

Micheline ULMET (97 ans)

Jean-Pierre GOMEZ-MUNOZ (66 ans)

Jacqueline VIANET (86 ans)

Gérard VASSEUR (74 ans)

**Pour toute réclamation,
contactez le service état-civil
au 01.30.40.45.17.**

Hôtel de ville

Place Camille Fouinat

95250 Beauchamp

01 30 40 45 45

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h / 13h30-19h

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h /

13h-17h30

Vendredi : 8h30-12h

Samedi (permanence) : 8h30-12h

**À NOTER : pas de permanence
les samedis 15, 22, 29 juillet, 5 et 12
août.**

Beauchamp Infos #18 - Juillet/Août 2017

Le magazine municipal d'informations de la ville de Beauchamp.

Directeur de la publication : Francine Occis, Maire de Beauchamp • Directeur de la communication : Stéphanie Romain • Rédaction, Recherche iconographique : service communication • Photos : Mairie de Beauchamp, Freepik. Impression, régie publicitaire - Editions BUCEREP : 54 bis, rue Alsace Lorraine - BP 41435 - 31074 Toulouse Cedex 6
Tél. 05 61 21 15 72 - Fax 05 61 23 02 41

Courriel : contact@bucerep.com - <http://www.bucerep.com/> Dépôt légal : à parution.

Imprimé en 5500 exemplaires sur du papier issu de forêts gérées durablement.

© La reproduction totale ou partielle de cet ouvrage (y compris les annonces publicitaires) créé par le Groupe BUCEREP est interdite, à moins d'autorisation spéciale - vente interdite.